

COMPTE RENDU DE L'ŒUVRE *GENRE ET LÉGITIMITÉ CULTURELLE : QUELLE RECONNAISSANCE POUR LES FEMMES ?*¹

Marlène BARROSO

Université Blaise Pascal, CELIS

La création est au cœur du travail artistique et apparaît de ce fait comme l'un des fondements de toute histoire culturelle. De nombreuses institutions ont été créées pour évaluer et récompenser le travail de l'artiste comme créateur, telles, par exemple, l'Académie Royale de peinture et de sculpture (1648-1793) ou l'Académie Goncourt, réunie pour la première fois en 1903. Ces institutions contribuent à l'affirmation de la légitimité culturelle de l'artiste. Or, force est de constater la prégnance des hommes dans le domaine artistique. La création au féminin pose problème, c'est pourquoi elle fait l'objet de l'œuvre publiée sous la direction de Delphine Naudier et Brigitte Rollet en 2007, intitulée *Genre et légitimité culturelle : quelle reconnaissance pour les femmes ?*

En effet, ce recueil d'articles, paru suite au séminaire interdisciplinaire « Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel » de 1995, analyse « les particularités des constructions culturelles des identités de sexe dans un contexte français » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 9). Ainsi, il regroupe sept articles de sept auteures différentes qui s'interrogent sur la légitimité des femmes dans les domaines artistique et littéraire. Les titres et auteures de ces articles sont les suivants : « Des femmes d'exception : l'exemple de l'Académie Royale de peinture et de sculpture », Sandrine Lely ; « Quelle(s) légitimité(s) pour les peintres de fleurs ? Genre, art et botanique au XIX^e siècle », Séverine Sofio ; « La République face à l'accès des femmes à la méritocratie : enjeux et controverses (France, 1880-1940) », Juliette Rennes ; « Éléments de réflexion sur la question du genre dans la poésie moderne et contemporaine », Évelyne Lloze ; « La femme auteur à l'époque 1900 : débat et tentatives de légitimation », Rotraud von Kulesa ; « La légitimité littéraire des écrivaines : une reconnaissance en trompe-l'œil ? Les lauréates du Goncourt », Delphine Naudier ; et « Reconnaissance, invisibilité et invisibilisation des réalisatrices françaises », Brigitte Rollet.

Cet ouvrage, dont les différentes parties ont un titre évocateur, instaure une nouvelle approche à la fois historique et sociologique de la place des femmes et de leur éventuelle légitimité culturelle en déplaçant la problématique usuelle, qui se contente souvent de souligner l'absence de femmes créatrices dans le monde des Arts et des Lettres, pour s'interroger sur les raisons de cette absence. Dans leur introduction à ce recueil, Delphine Naudier et Brigitte Rollet s'interrogent :

Comment historiquement, socialement, voire politiquement, se construit cette invisibilisation des femmes dans les mondes de l'Art ? [...] Par quels mécanismes et à quels moments disparaissent-elles du jeu de la création et quels sont les acteurs qui leur ferment les portes de l'accès au « dispositif d'éternisation » (Heinich, 1999) ? (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 13).

¹ Ouvrage publié sous la direction de Delphine NAUDIER, et Brigitte ROLLET, Paris, L'Harmattan, 2007, Bibliothèque du féminisme.

C'est ce que cette œuvre tente de découvrir.

Des femmes d'exception : l'exemple de l'Académie Royale de peinture et de sculpture

Sandrine LELY

Dans cet article, Sandrine Lely retrace l'histoire de l'Académie Royale de peinture et de sculpture et analyse la façon dont cette institution s'est peu à peu imposée comme étant « officiellement la seule détentrice de la légitimité artistique, y compris pour les artistes qui n'en font pas partie » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 31) par le biais d'une théorisation de l'art pictural ainsi qu'une très nette valorisation de l'art historique ou « peinture narrative, dite « peinture d'histoire », qui puise ses sujets dans des sources écrites » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 22). Or, les femmes sont exclues de ce genre puisqu'il suppose l'étude du nu que la morale leur interdit. Néanmoins, même si leur légitimité est fragile au sein même de l'Académie, quelques femmes dont le talent est apprécié y font leur entrée. Mais elles se voient dès lors dépourvues de leur statut de femme puisque le génie ne peut être que le propre de l'homme selon la théorie des humeurs : la femme artiste, si elle a du génie, est alors une « monstruosité » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 30). De plus, cette présence féminine dans le monde artistique apparaît bientôt comme une menace et leur admission à l'Académie n'est plus possible à partir de 1793. Sandrine Lely conclut ainsi : « plus la peinture est théorisée et valorisée, que ce soit comme activité intellectuelle ou comme production du génie, plus les femmes tendent à en être exclues, par un travail de délégitimation qui opère à plusieurs niveaux : théorique, critique, institutionnel. » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 35).

Quelle(s) légitimité(s) pour les peintres de fleurs ? Genre, art et botanique au XIX^e siècle

Séverine SOFIO

Cette étude de la peinture se poursuit avec l'analyse de Séverine Sofio qui s'intéresse à la consécration des artistes femmes et au lien qui peut exister pour elles entre légitimité et choix du genre pictural. Son article traite principalement de la peinture de fleurs qui, à la différence des autres genres picturaux, et quoique pratiquée aussi bien par des hommes que par des femmes, se développe largement chez les jeunes femmes. En effet, aucun interdit moral ne pèse sur ce genre dont le choix « s'impose [...] indéniablement comme une stratégie efficace pour obtenir une certaine consécration » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 44), comme le montrent les chiffres évoqués par Séverine Sofio sur les récompenses accordées aux fleuristes femmes dans les Salons de 1791 à 1848. De plus, l'étude de ce genre pictural s'avère particulièrement intéressante en terme de légitimité culturelle puisque :

[...] si la légitimité dans l'histoire est forcément liée à une carrière elle-même légitime, l'hypothèse de l'illégitimité essentielle des femmes dans la création est ici renversée : dans une spécialité aussi ostensiblement « féminine », ce sont les artistes hommes qui semblent *a priori* les moins légitimes. (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 40).

Cependant, ces artistes sont le plus souvent oubliées du fait de la dévalorisation de la peinture de fleurs qui se développe en marge et « garde une image d'esthétique quelque peu rébarbative et surannée » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 54) aussi bien lorsqu'elle est pratiquée par des hommes que par des femmes, « ce qui nous amènerait à conclure que, pour les Beaux-arts du moins, le genre (pictural) s'impose comme une catégorie tout aussi déterminante que le genre (*gender*), dans la construction de la légitimité artistique au cours du temps. » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 55).

La République face à l'accès des femmes à la méritocratie : enjeux et controverses (France, 1880-1940)

Juliette RENNES

Ce manque de reconnaissance des femmes dans le monde de la peinture se retrouve au niveau historique et sociologique dans la société française sous la Troisième République, période étudiée par Juliette Rennes dans cet article. Elle y décrit les tensions idéologiques et les contradictions au cœur des institutions de la Troisième République qui voit l'émancipation progressive des femmes. Celle-ci se fait notamment par le biais des mouvements féministes, en réaction à l'exclusion des femmes qui n'est pas ouvertement énoncée dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen bien qu'elle soit mise en pratique dans la société française. Juliette Rennes analyse le rejet de cette émancipation au nom d'un modèle sociopolitique « différentialiste » où « le discours de la différence naturelle permet [aux hommes] de défendre [leurs] privilèges avec l'apparence d'énoncer une loi du monde (Guillaumin, 1992, Delphy, 2001) » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 63). L'auteure évoque le poids de la « discrimination sexuée » à l'œuvre dans la société française qui « rend les acquis particulièrement vulnérables aux remises en cause » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 67-68) puisque la présence des femmes sur le devant de la scène sociale n'avait pas été envisagée. Cela explique l'existence d'« un vide juridique » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 67) qui a pu être utilisé afin de faire en sorte que « la virilité [devienne] un droit d'entrée implicite [aux plus hautes fonctions sociales] sans qu'ait été commise une entorse aux principes de la justice formelle » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 69). Ainsi, comme le souligne Juliette Rennes, « la Troisième République a largement contribué à la fabrication de ces lignes de démarcation professionnelles entre les hommes et les femmes » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 71) qui étaient déjà à l'œuvre, notamment dans le domaine pictural.

Éléments de réflexion sur la question du genre dans la poésie moderne et contemporaine

Évelyne LLOZE

L'auteure s'interroge ici sur « cette invisibilité indiscutable des femmes dans l'univers de la poésie française » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 76) à travers une approche « à la fois sociologique et littéraire, historique et esthétique » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 75). Après avoir souligné le problème de la désignation des poétesses, poètes femmes ou bien même poètes, elle met en évidence le rôle des ouvrages critiques, des dictionnaires et des anthologies, qui classent, hiérarchisent et le plus souvent excluent les voix féminines de la

poésie française au profit des hommes qui s'attribuent la poésie comme activité « essentiellement virile » où « l'acte de création [est] considéré [...] comme une héroïque ou sublime exaltation phallique » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 87). Le poète, figure divine et androgyne, est à la fois homme et femme. Celle-ci est donc superflue en ce qui concerne la création poétique : elle ne sert que d'objet ou de Muse au poète, mais n'est pas reconnue comme artiste dans ce monde de la poésie presque exclusivement masculin. Et si elle prend malgré tout la plume, ce n'est que pour se cantonner à une « poésie féminine » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 93) qui se développe en marge de la poésie telle qu'elle est reconnue par les ouvrages critiques d'où les femmes sont la plupart du temps exclues.

La femme auteur à l'époque 1900 : débat et tentatives de légitimation

Rotraud VON KULESSA

De même que l'article de Juliette Rennes, cette partie de l'ouvrage étudie le champ littéraire sous la Troisième République en France. Mais Rotraud von Kulesa s'intéresse plus particulièrement à la période de la Belle Époque qui voit, suite à la disparition de la censure, le développement d'une plus grande autonomie. Celle-ci se double d'une expansion massive du public littéraire, notamment du public féminin, ce qui peut s'expliquer par la montée du féminisme. Le nombre de femmes de Lettres augmente lui aussi de manière significative, ce qui déplaît aux cercles littéraires masculins qui voient là une monstruosité pour l'ordre social et condamnent « cette transgression des auteurs féminins » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 106). Elles sont présentées comme des rivales menaçantes, et même dangereuses pour l'ordre social, mais aussi comme des « égoïste[s] qui néglige[nt] les devoirs sociaux qui incombent à [leur] sexe » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 112) en choisissant une voie masculine. Face à ces critiques, les auteures de cette époque vont tenter de mettre en place des « stratégies d'auto-légitimation » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 113) visant à s'« aménager une place dans le champ littéraire à dominance masculine » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 117) en s'appropriant des genres littéraires spécifiques. Parmi eux se trouve le roman sentimental où peuvent être mises en scène les « valeurs conservatrices de l'ordre social et sexué » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 114) telles que la société veut bien les accepter de la part des femmes. Rotraud von Kulesa conclut en soulignant le fait que « la place des femmes en littérature est négociable à condition qu'elle ne bouleverse pas leur rôle maternel et domestique et que leur participation soit assimilée à une activité professionnelle rentable et non à un « art » désintéressé. » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 116). En effet, dès lors qu'il s'agit des femmes de Lettres, les critiques négligent bien souvent l'aspect esthétique de leurs œuvres pour ne s'intéresser qu'aux dimensions morale et psychologique de ces auteures qui ne se conforment pas à la ligne très claire de hiérarchisation établie entre les hommes et les femmes.

Les lauréates du Goncourt : une légitimité littéraire en trompe-l'œil ?

Delphine NAUDIER

Si les femmes sont si peu passées à la postérité en comparaison des hommes, c'est parce qu'elles ne bénéficient pas du même traitement de la part des institutions et des

ouvrages critiques, mais aussi pour les différents prix et récompenses qui viennent couronner une carrière et lui assurer reconnaissance et consécration. Delphine Naudier s'intéresse par exemple au Prix Goncourt qui, au moment de la parution de cet ouvrage en 2007, n'avait été décerné qu'à neuf femmes², et cela seulement après 1945 (alors que le premier prix Goncourt avait été décerné dès 1903). L'auteure analyse donc les modalités d'élection pour ce type de récompenses et s'interroge sur les raisons de l'évincement des femmes dont les rares élections permettent surtout de « détourner l'attention sur les soupçons qui pèsent sur le prix et de rendre saillantes les politiques affichées par l'institution » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 137). La création d'autres prix, comme le prix Femina ou le Grand prix des lectrices de *Elle*, a permis une mise en valeur des œuvres de femmes. Mais le Prix Goncourt reste le plus prestigieux d'entre eux, et malgré le goût prononcé du public pour les œuvres de femmes, celles-ci peinent à accéder à ce niveau de reconnaissance. Comme le fait remarquer Delphine Naudier, « la littérature n'est donc pas un îlot séparé des autres univers sociaux, les inégalités entre les sexes y sont reproduites qu'il s'agisse d'y entrer ou d'y être promu » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 132), comme le montre le fait que « chaque prix décerné à une femme croise d'autres enjeux ou succède à une période où l'institution est mise à mal » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 139). Les femmes sont donc manipulées par les institutions, telle que celle du Prix Goncourt, qui les excluent la plupart de temps et ne les élisent que rarement, et ce dans une démarche la plus souvent intéressée où se mêlent champ littéraire et champ politique, ce qui permet de mettre en doute l'« autonomie de fonctionnement » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 140) de ces institutions.

Reconnaissance, invisibilité et invisibilisation des réalisatrices françaises

Brigitte ROLLET

L'ouvrage se conclut sur une étude de la présence, ou plutôt de l'absence des femmes dans le Septième Art, où la situation n'est pas sans rappeler celle des femmes dans les domaines pictural et littéraire étudiés auparavant. En effet, le rôle des femmes est indéniable, notamment lorsque l'on considère le cas d'Alice Guy qui fait figure de véritable pionnière du cinéma français puisque « pour certains historiens, elle serait même, indépendamment de son sexe, la première personne en France à mériter le nom de cinéaste » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 144). Pourtant, le constat de Brigitte Rollet est accablant puisque le nom d'Alice Guy n'est que rarement mentionné dans les ouvrages spécialisés sur le cinéma français, de même que ceux des cinéastes Jacqueline Audry ou Germaine Dulac qui sont le plus souvent oubliées dans ces ouvrages de références, ou bien n'ont droit qu'à quelques lignes perdues entre les chapitres entiers consacrés aux grands réalisateurs du cinéma français : « Tout se passe en effet comme si la pratique au féminin d'un art, s'accompagnait de façon quasi automatique d'une sous-estimation, dévalorisation, quand ce n'est pas négation de leurs productions, en particulier quand l'on y trouve de nombreuses transgressions. » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 158).

Sans prétention à l'exhaustivité, cet ouvrage offre une étude assez large de la place des femmes dans le domaine culturel, que ce soit dans l'art pictural, littéraire ou cinématographique. Ainsi, les sept articles qui le composent proposent un regard critique sur

² Une dixième femme a obtenu le prix Goncourt en 2009 : il s'agit de Marie NDIAYE pour son roman intitulé *Trois Femmes puissantes* (Gallimard).

la question de la légitimité culturelle des femmes en se fondant sur une étude des dimensions historique, sociologique, esthétique mais aussi politique de l'histoire culturelle en France. La force de cet ouvrage réside dans cette approche structurée et détaillée d'une absence évidente des femmes sur le devant de la scène artistique qui pourtant n'est pas nécessairement perçue et (re-)connue. En effet, Françoise Chandernagor³ elle-même, citée par Delphine Naudier suite à un entretien qu'elle a pu avoir avec elle en 2004, reconnaît que cette absence reste relativement imperceptible : « je ne m'étais pas aperçue avant que l'on me demande des conférences sur ce sujet, qu'il n'y avait eu que neuf femmes [lauréates du Prix Goncourt] en cent ans » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 125). Mais, même lorsqu'on la remarque, on a tendance à pointer du doigt le manque de créativité des artistes femmes au lieu de s'interroger sur les raisons de cette absence.

Dès lors, cet ouvrage a le mérite de déplacer la problématique et d'analyser les modalités d'accès à la reconnaissance des artistes, aussi bien peintres que poètes, écrivains ou cinéastes. Les auteures de ce recueil ne se contentent pas d'un constat stérile sur la rareté de l'accès des femmes aux plus hautes instances de reconnaissances comme, par exemple, le Prix Goncourt. Bien au contraire, leurs recherches prennent leurs sources au cœur de ces instances qu'elles n'hésitent pas à bousculer et à remettre en cause, preuves historiques à l'appui, comme le montrent les nombreuses données chiffrées qui étayent cet ouvrage. Il s'agit d'une étude raisonnée qui effectue une remise en question des plus hautes institutions telle que l'Académie Goncourt. De plus, grâce au déplacement de cette problématique, cet ouvrage souligne un fait pourtant central et essentiel, mais le plus souvent ignoré ou passé sous silence, à savoir l'exclusion volontaire des femmes des cercles artistiques reconnus, aussi bien dans le domaine de la peinture, de la poésie, de la littérature ou du cinéma. La domination masculine y est donc assurée sous couvert de la nécessité absolue du respect d'un ordre moral qui définit toute transgression comme monstruosité. Or, par définition, la création au féminin est une transgression sexuelle puisque la création n'est définie que comme étant le propre de l'homme. Toute femme cherchant à intégrer le monde de la création chercherait alors à s'approprier des vertus masculines, ce qui apparaît comme étant contre-nature, d'où une dépréciation générale des œuvres féminines, y compris aujourd'hui puisque certaines instances, comme l'Académie Goncourt, perpétuent une tradition conservatrice qui exclut les femmes de ces cercles de reconnaissance.

Cependant, si cet ouvrage est tout à fait remarquable dans la mesure où il met en évidence une question clé dans l'étude de l'histoire culturelle et de la légitimité des femmes dans le monde de l'Art en général, force est de constater qu'il manque de définitions précises des différentes notions qu'il étudie. Seule Séverine Sofio donne une définition de la légitimité selon Bourdieu : « Est légitime une institution, ou une action, ou un usage, qui est dominant et méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu. » (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 37). De même, la plupart des auteures de ce recueil font référence à la difficulté rencontrée dès lors qu'il s'agit de désigner une artiste femme, mais aucune d'entre elles ne fait de choix précis et justifié. Dans un même article sont évoqués sans aucune différenciation les termes de « femme poète » et de « poétesse »⁴, alors que la connotation négative de ce dernier est évoquée quelques pages plus loin (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 80), ou encore « auteurs

³ Membre de l'Académie Goncourt depuis 1995.

⁴ C'est le cas dans l'article d'Éveline LLOZE, « Éléments de réflexion sur la question du genre dans la poésie moderne et contemporaine », in NAUDIER, Delphine et ROLLET, Brigitte, *Genre et légitimité culturelle : quelle reconnaissance pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2007, p. 75-97.

féminins », « femmes de lettres », « femme auteur », « femme auteure », « écrivaines » ou « autrices »⁵, ce qui marque un certain manque de rigueur qui s'oppose pourtant à la démarche raisonnée de cet ouvrage. Il faut toutefois noter l'allusion à cette difficulté de désignation, notamment dans l'article d'Évelyne Lloze (NAUDIER, ROLLET, 2007 : 76), mais l'on ne peut que regretter l'absence de proposition pour résoudre cette difficulté.

Néanmoins, l'aspect le plus intéressant de cet ouvrage reste le choix de ses auteures de placer au cœur de sa problématique la dynamique qui existe dans le rapport entre genre et *gender*. En effet, dans cette approche croisée bien que non exhaustive, l'étude du lien entre genre et légitimité culturelle permet de mettre en lumière les enjeux socio-historiques et politiques qui influent sur la reconnaissance des artistes, notamment lorsqu'il s'agit de femmes puisque la création au féminin apparaît comme une transgression des codes sexuels et moraux, et donc comme illégitime. Afin de contrer ces critiques, de nombreuses artistes femmes ont choisi de se spécialiser dans certains domaines comme la peinture de fleurs ou le roman sentimental pour éviter les accusations de transgression et ainsi avoir accès à une certaine légitimation. En effet, ces domaines leur permettent d'exercer les qualités supposées *féminines* comme la sensibilité ou la délicatesse que la société reconnaît et accepte de la part des femmes. Cependant, cette restriction du genre conduit à un espace d'expression limité pour la peinture et l'écriture des femmes. Celles-ci se retrouvent alors confinées dans un cloisonnement des genres qui, parce qu'ils sont presque exclusivement pratiqués par des femmes, sont dévalorisés par les cercles critiques à forte dominance masculine et exclus des anthologies et des dictionnaires qui contribuent à l'affirmation de la postérité des artistes.

Dès lors, les femmes semblent être prises au piège dans un cercle vicieux où, tour à tour objets idéalisés et artistes dévalorisées, elles subissent les codes littéraires et artistiques tels qu'ils sont définis par les hommes qui dirigent la scène créatrice. Leur réponse à la condamnation des hommes est la recherche d'une auto-légitimation par le biais du choix de genres spécifiques où la transgression des codes sexuels et moraux n'est pas à l'œuvre. Néanmoins, cette réponse ne fait que contribuer à leur claustration dans des sous-catégories inférieures et en manque de légitimité par rapport aux hommes qui eux ont accès aux plus hautes instances de reconnaissance et de consécration. Ainsi, la solution ne semble pas être la soumission à ces codes imposés par une société à forte prépondérance masculine, mais plutôt la déconstruction de ces codes via une redéfinition du *gender* et une réappropriation des genres auparavant réservés aux hommes.

Pour citer cet article : Barroso, Marlène (2012), Compte rendu de l'œuvre *Genre et légitimité culturelle : quelle reconnaissance pour les femmes ?*, *Lectures du genre n° 9 : Dissidences génériques et gender dans les Amériques* : 162-168.

⁵ C'est le cas dans l'article de Rotraud VON KULESSA, « La femme auteur à l'époque 1900 : débat et tentatives de légitimation », in NAUDIER, Delphine & ROLLET, Brigitte, *Genre et légitimité culturelle : quelle reconnaissance pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2007, p. 99-119.